BUDGET

CLAUDE KERN

«Mission Enseignement scolaire « Les crédits augmentent mais système éducatif ne s'améliore pas » Claude Kern, Sénateur du Bas-Rhin»

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLF 2016 - Claude Kern, Sénateur du Bas-Rhin, Missi Enseignement scolaire *« Les crédits augmentent mais le s éducatif ne s'améliore pas »*

Le Sénat a adopté, dans le cadre du PLF 2016, le budget pour la mission « Enseignement scolaire », premier poste de d 'Etat. Pour Claude Kern, sénateur du Bas-Rhin, si les crédits de la mission continuent d'augmenter, les performances s'améliorent pas pour autant. Pour le sénateur, « ce budget est révélateur des dérives et carences du système françai 'enseignement primaire et secondaire ».

« Nous concentrons trop les crédits sur le secondaire et très insuffisamment sur le primaire. Le résultat est que, arrivés au collèg 'élèves ne maîtrisent toujours pas la lecture et l'écriture » déplore le sénateur.

Afin de donner aux jeunes les meilleures chances de trouver un emploi et de s'insérer dans la vie professionnelle, il est n l'enseignement professionnel qui pour Claude Kern *« ne peut plus être dispensé comme avant »*. Les besoins des entrep rapidement et l'éducation nationale n'est pas assez réactive. L'adéquation entre la formation et l'emploi nécessite un soutien plu l'apprentissage. Citant sa collègue Françoise Férat, sénatrice UDI-UC de la Marne, *« spécialiste du sujet, s'il y a un exemple de d'enseignement professionnel, c'est bien celui de l'enseignement agricole ! Et, malheureusement, c'est justement là que le Gou de passer un coup de rabot de 2,5 millions d'euros »*.

Claude Kern a pointé du doigt la question de la faible attractivité des carrières des enseignants qui impacte les performances *rémunération des enseignants est très insuffisante : 2200 euros nets en moyenne par mois pour un professeur des écoles, qu'en Allemagne !* ». Le sénateur regrette que le Gouvernement ait résolument choisi le recrutement au détriment de la rémunérations.

Enfin le sénateur est revenu sur *« le lancinant problème des rythmes scolaires qui, une fois de plus, a placé les collectivités e réformes décidées par l'Etat et dont le fonds de soutien est insuffisamment doté, plus spécifiquement pour aider les établiss contrat d'association »*.

Non revalorisation des rémunérations des enseignants, non financement de postes dont la création est annoncée, non accompagnement de la réforme des rythmes scolaires*, « autant de carences d'autant plus choquantes que le programme Soutien de la politique de l'éducation nationale » semble être celui de tous les dérapages* » poursuit le sénateur.

« Nous nous réjouissons de l'adoption au Sénat d'amendements qui ont profondément modifié le texte » a conclu le sénateur. l'infléchissement de la politique du recrutement, la suppression des crédits destinés à SIRHEN (programme qui vise à rén d'information du ministère de l'Éducation nationale pour une meilleure gestion des moyens et des personnels) en 2016, le rétabli de l'enseignement technique agricole –amendement de Françoise Férat et de sénateurs UDI-UC- ou encore l'accompagnement l'Etat en matière scolaire en le faisant participer au renouvellement des manuels scolaires dans le premier degré et en anticipa fonds de soutien aux activités périscolaires pour les écoles privées sous contrat.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC